

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 18 (1910)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Montreaux au XVme siècle  
**Autor:** Gilliard, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-17092>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ce ne fut pas encore tout.

En 1759, les magnifiques Seigneurs de Berne procédèrent à la refonte complète de leur organisation militaire et adoptèrent, pour la milice, « l'exercice à la prussienne ».

Le bailliage de Lausanne dut fournir dès lors 4 bataillons, soit 4 compagnies de grenadiers et 16 compagnies de fusiliers ; en tout 2400 hommes. Leurs Excellences estimèrent que le moment était venu de mettre Lausanne sur le même pied que le reste du Pays de Vaud. Cette ville fut définitivement privée du droit d'élire ses officiers militaires.

Dès cette époque, Lausanne n'eut donc plus de force armée en propre. La troupe tirée de son territoire dut marcher sous le drapeau de Berne.

B. DUMUR.

---

## MONTREUX AU XV<sup>me</sup> SIÈCLE

---

Celui qui désire se représenter quel était alors l'aspect de ce pays doit oublier, complètement si possible, tout ce qu'il y voit aujourd'hui, tout ce qui en fait actuellement la prospérité. Voici, en effet, comment aurait apparu cette contrée au voyageur qui, venant en barque depuis Vevey, un gros bourg important déjà, l'aurait aperçue pour la première fois, au moment où la rame ou la voile lui faisait dépasser le rocher de Burier.

Perché sur la falaise abrupte, un prieuré de Bénédictins<sup>1</sup>; au pied du rocher le rivage s'incurve et forme une anse, abritée, paisible; la vigne fait place à des prés très verts, traversés par un petit ruisseau, limite occidentale de la paroisse de Montreux. Au delà la colline remonte; elle est

<sup>1</sup> Burier dépendait de l'abbaye des Bénédictins de St-Michel de la Clusaz, entre Suze et Turin, en Piémont : M. D. R., XXXIII, p. 425. L'église de Burier était paroissiale en 1228 : M. D. R., VI, p. 16 et 26.

couronnée de bois de châtaigners ; ses flancs sont couverts de vignes et, du côté Est, la croupe s'accentue pour tomber à pic dans le lac. On ne peut passer à pied sec ni du côté de Burier ni du côté de Clarens. Mais de ce site à l'aspect riant, le batelier se détourne : c'est la Maladière, le séjour des pauvres lépreux<sup>1</sup> de la contrée ; là ils sont véritablement séparés du monde, tenus bien à l'écart de leurs concitoyens qu'ils ne risquent pas de contaminer ; ils y vivent misérables, attendant la mort qui vient lentement. Seuls les moines noirs de Burier leur apportent parfois les consolations de l'Evangile, et la cloche du prieuré est leur seule distraction.

En silence la barque a dépassé ce lieu funèbre ; elle a contourné la colline du Basset : des vignes toujours<sup>2</sup>, car les exploitations agricoles, les fermes, avec leurs champs et leurs prés, sont derrière, cachées dans les vergers ; à la vigne sont réservés tous les coteaux, où les grappes peuvent se dorer à la double lumière du soleil et du lac. Plus loin la pente s'adoucit un peu, le sol, rougeâtre d'abord, devient blanc, graveleux ; la vigne cesse. C'est maintenant une vaste étendue, couverte de cailloux roulés par les eaux, ternis par le soleil ; au milieu du chaos des touffes d'herbe, des osiers et des saules.

C'est le delta de la Baye de Clarens, un petit cours d'eau insignifiant d'ordinaire, mais qui peut devenir terrible. Quand une pluie d'orage tombe serrée dans le vallon encaissé où elle prend naissance, la Baye gonfle soudain, ravage tout sur son passage, entraînant, furieuse, murs et clôtures, prés, champs, bois et vignes<sup>3</sup>. Aussi ces lieux, où l'on peut admirer aujourd'hui l'abondante verdure des jardins des villas

<sup>1</sup> Il y avait déjà des lépreux à la Maladière de Burier en 1299 et 1309 : M. D. R., XXX, p. 544 et XXXI, p. 184.

<sup>2</sup> Mouvantes de l'évêque de Sion, puis du comte de Savoie à cause du château de Chillon, quoique dans la future baronie du Châtelard : M. D. R., XXXII, p. 320 et II, 2<sup>e</sup> sér., p. 75/6.

<sup>3</sup> En 1726, 1819, 1846. Martignier et de Crousaz, *Dict. hist.*

Dubochet, ces champs où fleurissent les roses cultivées par les grands horticulteurs de Montreux, présentaient-ils, jusqu'à une époque très voisine de nous (et toute proportion gardée), l'aspect désolé de l'embouchure de la Dranse, près de Thonon. Et pour mettre le comble à l'horreur de ce paysage inhospitalier, le voyageur pouvait voir se dresser, un peu plus haut, sur les bords de la Baye, le gibet du seigneur de Montreux ; car c'était là le lieu fixé pour la punition des coupables, larrons et homicides<sup>1</sup>.

Dès que l'on avait laissé derrière soi l'embouchure de la Baye, l'aspect des rives devenait plus riant, la vigne reprenait. Puis, dans les arbres de ses vergers, on voyait Clarens, un hameau, quelques maisons le long d'une rue étroite, perpendiculaire au lac. Entre la dernière de celles-ci et le bord de l'eau, une grève, assez large, quelques bateaux tirés sur le sable, un port, sans quai ni aménagement quelconque, cela va sans dire, semblable à ceux que l'on peut voir aujourd'hui encore à Pully ou à St-Sulpice, ou encore à Tourronde en Savoie. En automne et au printemps, le port de Clarens présentait quelque animation : sur des barques on chargeait des fûts de vin ou de moût<sup>2</sup>; mais en temps ordinaire on n'y voyait que quelques pêcheurs, quelques lessiveuses, quelques gamins jouant avec l'eau.

Ensuite la vigne couvrait tout, descendant sans interruption jusqu'au lac, dont les vagues battaient le dernier mur de soutènement, montant à l'assaut de la montagne jusqu'à ce qu'elle atteignît presque les bois de fayard du Cubly. La vigne recouvrait aussi les deux rives de la Baye de Montreux, moins dangereuse que sa voisine, et sur laquelle il y avait quelques usines rustiques, battoir, scie ou moulin<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Arch. communales du Châtelard, *Grosse Pictet* (1443).

<sup>2</sup> C'est à Clarens, au bord du lac, que les neveux d'Amédée de Gingins doivent conduire à la St-Martin d'hiver les trois chars de bon vin que leur oncle s'était réservé en 1503. Arch. cant., *Inv. blanc*, n° 363.

<sup>3</sup> Acte de partage de la vidamie de Montreux en 1317 : M. D. R., XVIII, p. 131.

Sitôt le ruisseau franchi, on entrait sur les domaines du comte de Savoie ; la vigne encore s'étendait partout. Enfin, à l'endroit où la montagne se rapproche du lac de manière à ne laisser plus qu'un étroit passage, un bourg apparaissait, clos de murs, ou plutôt de palissades, avec deux portes, l'une à orient, l'autre à occident<sup>1</sup>.

C'est le bourg de Chillon ; construit tout autour du château contre lequel il se blottit, il remplissait le petit pré qui existe aujourd'hui derrière le château ; il s'étendait depuis la gare actuelle de Veytaux jusque vers Grandchamp à l'est. Les maisons étroites, serrées les unes contre les autres, baignaient dans le lac, s'accrochaient au rocher, s'étageaient sur la colline, comme actuellement celles de St-Saphorin. Ainsi, le seul point des bords du lac qui, dans cette contrée, est aujourd'hui vide de bâtiment ou vierge de quai, est aussi le seul qui au moyen âge était occupé par des habitations.

Mais où étaient-ils donc ces habitants du pays, dont nous n'avons pu découvrir les villages sur les bords immédiats du lac ? Nous allons les trouver plus haut, à mi-côte, plus haut encore à la limite supérieure de la culture de la vigne.

Le voyageur qui, à cheval, suivait depuis Vevey la route si fréquentée du Mont-Joux, du Grand-St-Bernard, ne rencontrait pas les plus importants de ces hameaux. A Baugy, suivant l'antique voie romaine, passant sans le savoir sur les ruines de villas luxueuses, il n'apercevait que quelques maisons. De là la route, — la charrière, — descendant mollement, conduit au bord de la Baye de Clarens ; peut-être le pont, détruit par une inondation, avait-il été reconstruit depuis peu. A main droite, pour effrayer à salut les malfaiteurs, les fourches patibulaires du seigneur du lieu dressent leurs bras lugubres. Quelques pas encore et voici le hameau

<sup>1</sup> Pour tout ce qui concerne le bourg de Chillon, voir l'article de M. M. Reymond, *R. H. V.*, XIV (1906), p. 83 ss.

de Tavel; sur la colline si régulièrement dessinée qui le domine, une vieille tour<sup>1</sup>, où l'on fait le guet en temps d'alarme.

Le cavalier se dirige vers l'est, sans monter ni descendre beaucoup ; il traverse les prés où s'étale maintenant le cimetière de Clarens, puis cheminant entre deux murs de vigne, en face d'une vue incomparable mais qu'il ne sait point admirer, il atteint Pognex, un village complètement disparu<sup>2</sup>, puis Vernex, à l'ombre de ses grands noyers<sup>3</sup>, groupe de maisons assez important, près de l'endroit où se trouve aujourd'hui la gare de Montreux.

Le hameau de Sâles, que l'on rencontre deux cents pas plus loin, est plus considérable ; habité par des gens importants : un notaire y a son étude<sup>4</sup>, il jouit de priviléges notables<sup>5</sup> que les chefs de la communauté ont su arracher au seigneur local<sup>6</sup>. Il forme un véritable village avec le Chêne, le hameau adjacent, où se tenait la cour de justice seigneuriale<sup>7</sup>.

Le Chêne domine de haut la Baye de Montreux, que l'on franchit sur un pont. La voûte hardie, jetée sur une gorge profonde, excite l'étonnement du voyageur ; il plonge un regard inquiet sur l'eau qui bouillonner à ses pieds. Au delà du pont

<sup>1</sup> Arch. cant., *Inv. analyt. blanc*, n° 363.

<sup>2</sup> Près de l'Infirmerie actuelle de Montreux.

<sup>3</sup> Les noyers étaient très abondants dans la contrée au moyen âge : fréquemment on trouve des redevances en noix. Comptes de Chillon en 1402 : M. D. R., II, 2<sup>e</sup> sér., p. 70. — Arch. château du Châtelard. Inventaire de 1596. — Les noyers nuisaient quelquefois à la vigne. En 1310, l'abbaye d'Hautcrêt, propriétaire à Villeneuve, s'engage vis-à-vis d'un voisin à les arracher ainsi qu'un poirier de poires réches (*pirus reschus*). Arch. cant., *Inv. analyt. blanc*, n° 115.

<sup>4</sup> Jean Pictet. *Reconnaissance de 1441*. Arch. communales du Châtelard.

<sup>5</sup> Arch. comm. du Châtelard. *Acte de 1502*.

<sup>6</sup> Sâles et le Chêne dépendaient de la famille d'Oron, puis des Gruyères, puis des Gingins, barons du Châtelard dès 1502. Arch. cant., *Inv. analyt. blanc*, n° 278 et 363.

<sup>7</sup> La justice se rendait aussi à Sâles, *ibid.*, n° 363.

il est sur les terres du comte de Savoie, au village des Planches, qui, sur la rive gauche du ruisseau fait pendant à Sâles et au Chêne.

De là le chemin descend rapide vers le lac ; il laisse sur la gauche, bien haut sur son rocher de tuf, l'église paroissiale de Montreux avec son cimetière. Elle n'avait pas encore <sup>1</sup> la silhouette élégante que la gravure a rendue célèbre et que nul n'oublie qui l'a vue une fois. Entre les murs bâtis en cailloux roulés, couverts de mousse et de capillaires, le chemin se précipite cahoteux, mal aisé, avec de brusques détours, épousant tous les angles des parchets de vignes et suivant exactement les limites des tènements, car on n'expropriait pas encore pour faire des routes bien droites.

A flanc de coteau, plus haut que la route <sup>2</sup>, le petit hameau de la Collonge ; au-dessous sur un bief de la Veraye, le moulin de Taritet <sup>3</sup>, quelques noyers, des vignes surtout. La Veraye est ce petit torrent qui descend directement des Rochers de Naye ; on voit encore aujourd'hui à quelques mètres en amont de la route cantonale, un ancien pont, très pittoresque, qui remonte à une époque ancienne. C'est là que passait la route, on en voit encore les traces ; elle n'a été déplacée que récemment. Bientôt on arrivait à la porte du bourg de Chillon ; on apercevait au bord du bois, une ou deux maisons : Veytaux <sup>4</sup>, qui allait devenir le refuge des habitants du bourg, quand celui-ci, gênant le château, aurait disparu.

C'était dans une zone plus élevée que se trouvaient les villages les plus peuplés et les plus anciens. Aux temps très reculés où les exploitations agricoles avaient repris vie après

<sup>1</sup> L'église ne fut achevée dans son état actuel qu'en 1507. Reymond, *op. cit.*, p. 90.

<sup>2</sup> M. D. R., II, 2<sup>e</sup> série, p. 75, n. 1.

<sup>3</sup> Arch. cant., *Inv. analyt. blanc*, n° 352.

<sup>4</sup> Voir M. Reymond, art. cité ; la Grosse Aiguebelle (1332) n'indique qu'une maison à Veytaux.

les dévastations produites par les invasions barbares, c'était là-haut que s'étaient formés les premiers domaines : la position était plus sûre qu'ailleurs. Le maître et les serviteurs qu'il avait groupés autour de sa demeure<sup>1</sup> pouvaient, de là-haut, surveiller l'horizon, se retrancher derrière les murs qui clôturaient et défendaient l'agglomération de leurs masures. Ils étaient en bonne posture pour s'enfuir avec leur bétail dans la profondeur des bois ou des vallons retirés, sur les sommets peu accessibles, si les dangers devenaient trop pressants. C'est ainsi que Brent, Chaulin, Charnex, Pallens, Sonzier avaient été de très bonne heure de petits fiefs<sup>2</sup>, dont les petits seigneurs, de médiocre fortune, de peu d'importance militaire, parce que peu riches en hommes et en argent, avaient fini par disparaître à peu près complètement<sup>3</sup>, absorbés par leur suzerain plus puissant. Leurs domaines par contre avaient subsisté ; ils s'étaient même développés ; leurs serfs s'étaient multipliés, le nombre des bâtiments s'était accru, ils formaient maintenant des hameaux dépendant directement du baron, seigneur du pays.

Celui-ci résidait à Chailly ; de tous les villages de la paroisse, Chailly était le plus important, le plus riche ; un proverbe le constatait encore il n'y a pas longtemps<sup>4</sup>. Cette situation privilégiée était due en grande partie au fait que le seigneur y demeurait, dans sa maison forte<sup>5</sup>, sa *tour*, qui a totale-

<sup>1</sup> De là l'expression la *cour* de Chaulin ; on a cru quelquefois (Rambert, *Montreux*, p. 43) que ce terme désignait une *cour de justice*. Aucun document ne le confirme. *Cour* signifie ici *domaine rural* : voir Ducange au mot *curia*. Il y avait aussi, dans le même sens, une *cour* de Sonzier qui avait donné son nom à une famille en 1345 : *Jean de la Cor de Syonzie*, Arch. cant., *Inv. analyt. blanc*, n° 355.

<sup>2</sup> M. D. R., XXIX, p. 437. F. de Gingins, *Vidamie de Montreux*, M. D. R., XVIII, p. 130.

<sup>3</sup> Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> « Chailly, la croix du ciel, bienheureuse la fille qui peut s'y aller loger ! » J. Dubochet, *Notice sur Montreux*, p. 5.

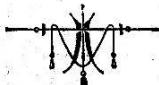
<sup>5</sup> Arch. communales du Châtelard, *Grosse Pictet* (1441).

ment disparu depuis que les Gingins ont fait bâtir le château du Châtelard en 1440. Autour du seigneur vivait toute une petite cour. Les familles les plus notables étaient venues se loger près du manoir seigneurial<sup>1</sup>, les serviteurs récompensés et favorisés par leur maître restaient près de sa demeure pour n'être pas loin de la main qui distribuait les bienfaits.

Veut-on avoir une vision plus nette de l'aspect du pays de Montreux au xv<sup>e</sup> siècle? Veut-on se le représenter d'une manière plus précise que ne le peuvent faire des traits épars, tirés de documents écrits? Eh bien, je crois qu'on ne peut le faire mieux qu'en se transportant un peu plus à l'ouest sur les rives du lac. Si vous passez en bateau entre Cully, et Rivaz, regardez la côte. Depuis les hêtres et les sapins du Signal de Chexbres, la vigne descend jusqu'au lac. Point de plage, point de maisons au bord de l'eau. Les villages sont à mi-côte: Epesses, Riex, les maisons serrées les unes contre les autres, petites et basses; les rues étroites ne laissent pas passer le soleil; à peine des jardins, car en pays vignoble on ne s'accorde point d'espace: la vigne qui rapporte, qui rapportait, hélas! accapare tout, comme ailleurs l'industrie dominante. Aux deux extrémités seulement on trouve des habitations au bord du lac: Cully, le Treytorrens.

Jadis la paroisse de Montreux présentait cet aspect, toute proportion gardée et sur une échelle un peu plus grande: Cully occuperait la place de Clarens, Epesses et Riex, celle de Sâles, du Chêne et des Planches; le Treytorrens serait le bourg de Chillon...

Charles GILLIARD.



<sup>1</sup> La famille *de la Tour*, d'où sortait M<sup>me</sup> de Warens, était originaire de Chailly. De Montet, M. D. R., III, 2<sup>e</sup> série, p. 122 ss.